

Primes, des primes, des agents qui dépriment, les alertes se multiplient !

Après la prime COVID, la prime exceptionnelle pouvoir d'achat...voici la prime GmBI (Gérer mes Biens Immobiliers) !

Mais pour qui ?

Déjà avec les primes précédentes, le mode de calcul d'éligibilité était compliqué et mal perçu car très inégalitaire, mais avec GmBI cela est particulièrement gratiné !

A notre demande de précisions, la Directrice de la DDFIP nous a apporté des informations qui confirment que certains agents resteront exclus du dispositif.

Vous reprendrez bien un peu de ségrégation salariale ?

La DG entend se dédouaner du fiasco de GmBI en attribuant cette prime one-shot à certains, mais nous subissons tous une dégradation importante de nos conditions de travail, de la fiabilité des applications, du service rendu aux usagers, ce qui occasionne de la détresse psychologique parmi les agents.



Réjouissez-vous, SIP-IAD, CdC, de la charge de travail : en janvier la prime carburant fait son retour !
Oh oh oh

Ce n'est pas fini, n'oublions pas les collègues du Cdif qui, en plus de leurs missions foncières et fiscales doivent, depuis septembre 2022, assurer une mission supplémentaire d'importance : la gestion de la taxe d'urbanisme !

Gestion impossible compte tenu de logiciels défaillants et inadaptés (tant pour les usagers que pour les agents), de formations insuffisantes, d'une prise en compte des locaux professionnels farfelue, etc. La liste est

longue.

Le volume de travail sans cesse croissant est réparti entre des agents de moins en moins nombreux. La surcharge permanente finit par aboutir à l'épuisement physique et mental.

A la suite de fiches de signalement rédigées dans les services (Cdif, Sip Iad) et signées par l'ensemble des agents, Madame la Directrice Départementale s'est déplacée pour appréhender les difficultés et les faire remonter à la Direction Générale.

Visite suivie d'effets puisque moins d'une semaine après, nous apprenons que Mme Marina Fages, cheffe du bureau GF-3A, viendrait visiter le SIP et le CDIF afin d'échanger sur les problématiques et les sujets de Taxes d'Urbanismes, le mercredi 13 décembre après-midi.

Elle connaissait parfaitement le sujet et les problèmes évoqués, reconnaissant avoir été dépassée par la campagne GestOdl (Gestion Occupation des Locaux) d'une durée plus longue que prévue.

Ces rencontres ont eu un effet bénéfique sur le moral des collègues qui se sont sentis écoutés.

Pour autant, on constate quand même que les phases de tests qui devaient permettre de s'assurer du respect du cahier des charges, de la conformité de l'applicatif et de l'opportunité de le mettre à disposition des utilisateurs, ont été sérieusement bâclées.

D'ailleurs, le ministère est à la recherche d'un concepteur fonctionnel du projet GmBI, offre d'emploi publiée le 17/10/2023, date limite de candidature au 31/12/2023. C'est dire !!!

Intéressant de réécouter en podcast, l'intervention de Mme Fages à l'émission zoom du 15 décembre à 7h16 sur France Inter, à propos de la détection des piscines par IA, développée pour les services fiscaux à Madagascar par les travailleurs du 'clic'.

C'est ça la 'start-up nation' tant vantée : externaliser, esclavager.

"L'Europe va devenir le meilleur endroit au monde pour faire de l'intelligence artificielle", dit Thierry Breton au quotidien La Tribune du 10 décembre 2023.

Bien-être au travail, bien être animal, bienveillance, épanouissement, qualité de service, prendre soin de vous au quotidien.. Paroles et paroles et paroles... !!

Il est intéressant de voir que nos dirigeants appliquent les mêmes techniques en utilisant le même langage que les managers de la grande distribution : ils nous embobinent, nous étranglent et nous ficellent avant de nous cuire à petit feu.



Cui cui couic cuit gazouille le gallinacé.

GmBI et ses avatars applicatifs sont entrés dans les services pour y mettre le dawa au quotidien.

Ce nouveau service numérique ayant pour vocation, quel que soit le bien possédé, de permettre à son propriétaire de consulter son bien immobilier, de réaliser les déclarations fiscales liées aux constructions nouvelles et/ou aux travaux, déclarer la situation d'occupation du bien (résidence principale, location, vacance..), d'en connaître la surface, le nombre de pièces etc. Et tout ceci devant se faire en "deux temps, trois mouvements".

En même temps il est décidé d'éclater les évaluations foncières des locaux en créant de multiples bouts démembrés de propriétés. Franchement 'c'est l'éclate' dans les services pour répondre aux questions des usagers.

Bien sûr tout dématérialisé ; tout se fait en ligne et tout cela doit ensuite redescendre de manière automatique dans le module spécialement créé GESTLOC, pour, au bout du compte, basculer dans l'application cadastrale MAJIC et alimenter donc les bases cadastrales en supprimant les saisies des déclarations papiers. Bref une merveille de simplification !

Ceci est accompagné de la disparition de l'application LASCOT qui permettait de gérer les permis et par l'arrivée de la calamiteuse application SURF censée la remplacer.

Parallèlement pour la gestion de la TH arrive dans les services, GESTODL en lieu et place d'ILIAD et le lancement d'une gigantesque campagne d'obligations déclaratives.

Comme cela semblait manquer d'IA, s'y rajoute une bonne dose avec le Foncier Innovant destiné à la détection des piscines (dans un premier temps), avec relance des propriétaires dans la foulée.

Comme si le mille-feuille n'était pas assez gros, on transfère la taxe d'urbanisme aux services de la DGFIP sans être sûr que des effectifs du ministère préalablement en charge de cette mission vont suivre. Bref, le rajout d'un nouveau métier à s'approprier illico.

Histoire de pimenter un peu la sauce, on se dit dans la tour de Bercy, que finalement, mettre tout cela en œuvre pendant la campagne d'impôt sur le revenu, permettrait de rentabiliser l'accueil du public.

C'est vrai que quand il s'agit d'être inconséquent, à la DGFIP, on met les petits plats dans les grands !

Au 1^{er} janvier 2024 huissiers, vérificateurs, géomètres des finances seront dotés de portables avec bouton d'alerte, de gilets fluos et pour certains de gilets pare balles. Paradoxalement, au 1^{er} janvier 2024 les buralistes pourront vendre des cartouches de munitions.



Et pour récompenser les agents :

AVIS DE TEMPÊTE SUR NOTRE REMUNERATION : LE RIFSEEP

Le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Stanislas Guerini le répète : le développement de la rémunération au mérite sera l'un des grands axes de la nouvelle grande loi de réforme de la fonction publique. « Je veux remettre au centre la question du mérite et de la valorisation des résultats, au service des usagers, aussi bien individuellement que collectivement » vient-il ainsi de confirmer dans une interview. « Reconnaître et récompenser le mérite, quand je dis cela, j'ai le sentiment de beaucoup mieux parler aux jeunes actifs qui se posent la question de rejoindre la fonction publique que quand je leur parle de corps, de grilles et de catégories » affirme-t-il ! Bref c'est la mise en place du RIFSEEP pour la DGFIP.

Quesako ? C'est le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel. Il comprend l'IFSE (Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise) et le CIA (Complément Indemnitaire Annuel).

1 - l'IFSE s'attache aux fonctions exercées par l'agent et remplace l'IAT (Indemnité d'Administration et de Technique) / IFTS (Indemnité Forfaitaire pour Travaux Supplémentaires), la prime de rendement, les ACF (Allocations Complémentaires de Fonctions) et la prime informatique. Son montant dépendra du groupe de fonctions dans lequel le poste sera classé et de l'expérience professionnelle acquise par l'agent.

2 - le CIA est fondé sur l'engagement professionnel de l'agent et sa manière de servir, variable de 0% à 100 %. Il est conditionné à un entretien annuel préalable faisant l'objet d'un compte rendu. Son montant maximal sera fixé pour chaque groupe de fonction sans excéder un montant maximal.

Au final, nos salaires varieront en fonction du poste et du lieu où on l'exerce. C'en est fini de l'égalité de traitement dans l'Administration. Impensable alors même que nous revendiquons l'égalité Femmes-Hommes.

Ces déclarations faites juste avant les négociations sur la revalorisation de notre régime indemnitaire annoncent la couleur de celles-ci : **des négos bidons qui feront bien grincer des dents. Bien joué Stanislas !**

Dernière "blague" de l'année : « Une nouvelle cellule nationale de lutte contre la fraude est créée pour faire face à l'augmentation et à l'évolution permanente des tentatives de fraudes déclaratives à l'impôt sur les revenus. L'équipe légère et pluridisciplinaire sera composée d'experts métiers et ouverts sur l'interministériel » (Ulysse le 11 décembre 2023)

Légère, légère, on peut le dire ! Suffira t-elle à remplacer les plus de 3000 emplois supprimés dans les services de contrôle et de recherche depuis le milieu des années 2000 ?

En conclusion de cette fin d'année : sont-ils au max ou peuvent-ils aller encore plus loin quand il s'agit de casser le service public ?!!!



LA BAFF'OUILLE

Décembre 2023

Circulez, l'État ne répond plus !

Le gouvernement dit faire des services publics une de ses priorités, en promettant d'améliorer le service rendu aux usagers. Pourtant ceux-ci constatent que les services publics se dégradent toujours plus, et sont de plus en plus éloignés des populations.

Malgré la présence des maisons France services, aucun règlement (espèce ou chèque) n'est possible, aucune question complexe concernant l'impôt ne peut obtenir de réponses précises puisque les agents n'ont pas reçu de formations approfondies à leur fonction et n'ont pas le droit d'effectuer les démarches requérant la confidentialité.

Faut-il rappeler que dans la Nièvre, il y avait une trentaine de trésoreries présentes sur le territoire, sans compter les différents centres des impôts.

Il en va de même pour les autres services publics comme l'Hôpital.

Quel plus bel exemple que celui du département de la Nièvre, qui subit de plein fouet l'effondrement du système de santé, conséquences de décisions politiques orientées vers le profit plutôt que la santé ! Et toujours le manque de personnel, médecins et spécialistes, fermetures de lits, réserve sanitaire appelée en renfort pour la maternité, etc.

Et pour fêter son vingtième anniversaire, la mise sous tutelle de l'Hôpital de Nevers pendant 6 mois.

En septembre, les retraités CGT de la région Bourgogne avaient organisé une action de pétitions signées par la population (14000 signatures pour la Nièvre). Celles-ci ont été remises en main propre au sous-directeur de l'ARS de Dijon. La délégation reçue avait pointé du doigt les difficultés de l'hôpital.

Mais l'État a un plan: pour lutter contre les déserts médicaux la SNCF va déployer des espaces de télémédecine dans ses gares.

Sauf que trouver des gares accessibles..dans la Nièvre et alentours... bon courage !

Ce serait quand même bien utile aussi d'avoir des trains dans les gares non ??..

Nos dirigeants persévèrent dans leur politique de rentabilité, allant même plus loin avec la mise en place de l'Intelligence Artificielle, remplaçant ainsi l'humain dans tous les domaines. C'est tellement plus moderne tout en permettant de supprimer des emplois.

Par exemple un robot conversationnel va être déployé dans certains services publics et notamment dans plusieurs Espaces France Service afin de produire des réponses rapides aux usagers !!!

Se déplacer pour avoir une réponse « toute faite » d'une machine est un comble !

Et les souteneurs de l'IA osent parler d'amélioration du service à l'utilisateur.

La déshumanisation de notre société continue et s'accélère !

Il serait plus qu'urgent de redonner une vraie place à l'accueil du public avec un agent formé et expérimenté.

Et pour cela il faut recréer des emplois.

Demande formulée par la CGT depuis bien trop longtemps.

